

Accueil>Formations, réseaux judiciaires et agences>Réseau judiciaire européen en matière pénale>**Bibliothèque judiciaire**

Bibliothèque judiciaire

La bibliothèque judiciaire du RJE en matière pénale est conçue pour mettre à la disposition des praticiens du droit l'ensemble des documents disponibles relatifs aux instruments juridiques de l'UE pertinents aux fins de la coopération judiciaire en matière pénale. La bibliothèque judiciaire contient également des documents d'autres institutions (Conseil de l'Europe et ONU).

La bibliothèque contient également l'**état d'avancement de la mise en œuvre** des divers instruments juridiques en vigueur pour la coopération judiciaire en matière pénale. La présente section indique non seulement l'état de la situation dans les différents États membres mais également, lorsqu'elles sont disponibles, des informations sur la *date d'entrée en vigueur*, la *légalisation nationale*, des liens vers les *notifications officielles* et des *informations complémentaires*.

La bibliothèque judiciaire comprend:

- les instruments juridiques de coopération judiciaire adoptés par l'Union européenne
- les instruments juridiques adoptés par l'Union européenne concernant des domaines de criminalité particuliers
- les instruments de droit procédural adoptés par l'Union européenne
- les traités conclus par l'UE avec des pays tiers dans le domaine de la coopération judiciaire en matière pénale

À l'intérieur de ces catégories, on trouve les informations suivantes:

- textes des instruments juridiques
- état d'avancement de la mise en œuvre
- formulaire au format Word des divers instruments de reconnaissance mutuelle
- formulaire au format PDF modifiables
- rapports (de différentes sources)
- informations pratiques
- manuels
- jurisprudence européenne
- légalisation nationale

La page est accessible [ici](#) (Veuillez noter que vous quitterez le portail e-Justice).

Dernière mise à jour: 17/04/2019

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.